

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
troubles, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ASSOLEMENTS.

Principes généraux.

Il n'y a plus de doute, aujourd'hui, que les diverses plantes
sont loin de produire toutes les mêmes effets dans le sol, les unes
l'épuisent, le fatiguent et le ruinent, d'autres le ménagent,
d'autres enfin l'améliorent et l'enrichissent.

Il n'est donc pas indifférent de semer sur un terrain quel-
conque telle ou telle plante. Il serait même très-imprudent de
semer, pendant deux, trois années consécutives, la même plante,
surtout si elle est épuisante, parce que cette conduite pourrait
suffire pour épuiser entièrement une terre qui aurait pu produire,
encore bien des années, des plantes différentes ; de plus, en agis-
sant ainsi, on obtient des récoltes qui, le plus souvent, ne peuvent
même dédommager des travaux qu'elles ont exigés.

On ne devrait jamais perdre de vue qu'en toutes choses, si l'on
veut réussir, il faut observer une suite, un enchaînement, un ordre.
En industrie, par exemple, celui-là réussira qui saura enchaîner
tous ses travaux de manière que les uns servent de préparation
aux autres. Quand on est fidèle à observer cet ordre, tout
marche plus promptement et plus sûrement, c'est le moyen
d'éviter toute perte de temps, tout arrêt. Mais c'est surtout
en agriculture, quand il s'agit de la succession des récoltes, que
ce principe doit être mis à exécution. Il faut que les travaux,
que la préparation, faits sur le sol, que l'engrais, que la semence
que l'on confie à la terre, une année, servent à la récolte que
l'on voudra faire l'année suivante. Par exemple si l'on veut
semer du blé l'année prochaine sur un terrain, il faut faire cette
année une récolte qui ameublisse ce terrain, qui détruit les
plantes nuisibles. Si l'on fait dans la saison prochaine une ré-
colte épuisante, elle devra être suivie d'une autre qui repose et
même qui enrichisse ce terrain.

Il faut encore que les récoltes se succèdent de manière que
les unes n'aient pas un excès d'engrais, pendant que les autres
manquent du nécessaire. L'une doit mettre à profit ce que lui
a laissé celle qui l'a précédée.

Sans doute, si, comme cela se pratique généralement en Bel-
gique, on pouvait engraisser la terre pour toutes récoltes quel-
qu'elles soient, on aurait peu à s'occuper de la quantité de nour-
riture que chaque récolte laisse à celle qui doit lui succéder,
mais il n'en est pas ainsi, on ne peut distribuer l'engrais sur nos
champs, qu'à de rares intervalles ; de plus, si on a à cultiver une
terre forte, il ne faut pas oublier qu'elle y gagne à être engrais-
sée rarement, mais abondamment. Il faut donc de toute nécessité,
tenir compte de la plus ou moins grande quantité de nourriture
qu'a dû enlever la récolte que l'on vient de faire, et voir attenti-
vement si elle en a laissé, dans le sol, une portion suffisante pour
la nouvelle semence que l'on veut lui confier.

Si toutes les plantes ne peuvent réussir également après telle
ou telle récolte, voyons quelles sont celles qui peuvent se suc-
céder à elles-mêmes avec succès.

A cette classe appartient l'herbe, le chanvre, le tabac, le
topinambour, le seigle et l'avoine.

Parmi les grains et peut-être parmi toutes les plantes, c'est le
seigle qui peut le plus longtemps se succéder à lui-même, sans
interruption, et sans que son produit soit aucunement diminué,
pourvu que sa semence soit confiée à une terre qui lui est propre,
c'est-à-dire très-légère et engrais-
sée tous les ans. Seulement,
lorsque les mauvaises herbes et particulièrement le chiendent,
prennent le dessus, il est bon de remplacer, au moins pendant une
année, le seigle par le sarrasin.

Ceci s'applique aussi à l'avoine ; elle veut seulement une
terre plus argileuse, et il n'est pas nécessaire d'engraisser aussi
souvent que pour le seigle. Il est des terrains qui peuvent re-
cevoir des semences d'avoine pendant une longue suite d'années,
sans jamais exiger d'engrais ; mais ces terrains sont rares et ne

sont que l'exception. Pendant que nous écrivons ces lignes, nous avons sous notre regard une vaste étendue de terre d'alluvion, qui depuis notre enfance produit tous les ans de magnifiques récoltes d'avoine.

En outre, l'avoine s'accommode avec toutes les plantes qu'elles soient, même avec l'orge si difficile et si avide d'engrais, mais cette dernière ne s'accorde pas avec l'avoine. Il est donc quelques plantes qui, pourvu qu'elles soient confiées à un terrain, semblent n'avoir pas besoin d'être remplacées par d'autres. Mais cela doit plutôt être attribué à la richesse inépuisable du sol, qu'à l'effet de la semence.

Il en est d'autres qui ne peuvent revenir sur la même terre qu'après des intervalles plus ou moins prolongés. On les appelle "*Plantes antipathiques à elles-mêmes*."

Voici celles qui appartiennent à cette catégorie : Les pois, le trèfle rouge, le lin et le blé ; tiennent le premier rang, personne ne le conteste. Les patates ne sont pas exemptes de ce reproche.

Les pois sont la plante la plus antipathique avec elle-même ; si on les sème deux années de suite sur le même terrain, la seconde récolte sera ordinairement très-faible. Ou, si après en avoir semé pendant une année quelconque, vous les ramenez au bout de trois ans, ils ne réussiront certainement pas. Au bout de six ans leur réussite est encore douteuse, dans bien des terres.

Le trèfle ne doit revenir sur le même champ qu'après cinq à six années d'absence, autrement il réussira très-mal.

Le lin aussi ne doit revenir sur le même champ qu'après un intervalle de six années, et comme le trèfle et les pois, il ne vient nulle part aussi bien que dans une terre qui n'en a jamais produit. Il y a cependant des terrains exceptionnels où le trèfle peut revenir tous les quatre ans, le lin tous les trois ans, et même tous les deux ans.

Le blé est encore une plante très-antipathique avec elle-même. Il y a très-peu d'endroits où l'on peut le cultiver deux années de suite, avec avantage.

Le blé rouge réussit bien après le blé blanc, mais la raison de ce phénomène nous échappe.

Quant aux patates, on peut bien, avec un engrais abondant, les semer plusieurs années de suite sur le même champ, mais une attentive observation nous convaincra, qu'elles ne produisent pas en proportion de l'engrais qu'on leur donne ; c'est aussi le moyen qu'elles soient attaquées de diverses maladies.

Voici maintenant une considération qu'il est très-important de ne pas omettre : Certaines plantes nuisibles et diverses cryptogames, telle que la nielle ou *blé noir*, le charbon, la rouille, etc., se multiplient d'autant plus dans un champ que les plantes auxquelles elles s'attachent reviennent souvent sur le même champ, et que l'on ne peut faire disparaître ces fléaux redoutables qu'en interrompant, pendant plusieurs années, la culture de ces plantes. Il en est ainsi des insectes nuisibles comme la *mouche à blé*, qui s'attache à un végétal, au blé, par exemple. Eh ! bien, ces insectes peuvent se multiplier prodigieusement, si on continue la culture des plantes qu'ils recherchent.

Dans la succession des plantes, il faut encore observer qu'une

plante qui arrive vite à maturité doit précéder une autre qui doit être semée de bonne heure ; celle qui demande une terre propre et ameublie doit être précédée d'une autre qui demande plusieurs cultures ou qui couvre le sol de son ombre. En agissant ainsi, on ne peut qu'y gagner considérablement.

L'ameublissement et le nettoisement de la terre sont des conditions de rigueur pour obtenir des résultats satisfaisants, et l'on n'obtient ce but que par des labours répétés, par des buttages et des sarclages. Certains agronomes regardent la jachère comme absolument indispensable, cependant on s'en dispense le plus souvent, dans les pays les plus dévoués aux progrès agricoles, et on semble croire qu'elle ne dédommage pas des sacrifices et des travaux qu'elle exige du cultivateur. Nous sommes loin de nier que dans certains cas elle devient presque nécessaire, mais ces cas sont rares et doivent faire exception.

La Providence, en agriculture, comme dans tout le reste, a pourvu à tout ; par exemple, à côté des plantes qui exigent une terre dépouillée de mauvaises herbes, elle a placé d'autres plantes qui par leur ombre ou par leurs nombreuses tiges, étouffent toutes les herbes nuisibles. En face d'une plante qui ne réussit que dans une terre meuble, elle en a placé d'autres qui exigent plusieurs labours, qui veulent être sarclées, buttées, et ces plantes remplissent ainsi le double but de la jachère, nettoient et ameublissent ce terrain.

Quand il s'agit de rendre meuble un terrain glaiseux, la culture d'une plante qui exige plusieurs façons ne suffit pas toujours, mais on supplée en partie à son défaut, en donnant à ce terrain la chaux qui lui manque, et encore en le labourant l'automne, afin de l'exposer à l'action des gelées et de l'air.

HISTOIRE DE LA QUINZAINÉ.

La nuit de vendredi à samedi sera à jamais une triste date, dans nos annales, non seulement pour la ville de Québec, mais encore pour le Bas-Canada tout entier ; car, comme nos lecteurs le savent déjà, c'est à cette heure qu'un désastreux incendie est venu fondre sur le Séminaire de Québec, comme sur une proie privilégiée et a réduit en cendres près de la moitié de cette vaste construction.

Oui, aujourd'hui, les directeurs de cet antique établissement, leurs élèves qui, hier encore, contemplaient avec un légitime orgueil les hautes murailles qui semblaient devoir les mettre à l'abri de tous les accidents, pendant de longues années, ne foulent plus à leurs pieds que des décombres et des ruines encore fumantes. A cette vue, la douleur les oppresse, car ils ne peuvent se cacher que des souvenirs bien chers, des documents d'une grande importance pour eux, et pour tous ceux qui ont à cœur de conserver la mémoire des hommes distingués et dévoués qui ont coulé leur existence sous ce toit, et à qui le pays, en général, est si redevable.

Voici quelques détails sur cette déplorable catastrophe :

Le 25 de mars, vers minuit, les serviteurs qui

conchaient dans l'aile nord, proprement appelée grand-séminaire, furent éveillés en sursaut par une forte détonation. Aussitôt l'un d'eux se leva et ouvrit la porte de l'appartement voisin. Au même instant, une forte colonne de fumée se précipita dans leur dortoir et faillit les asphyxier tous. Ils n'eurent que le temps de se précipiter par une fenêtre, à une hauteur d'une douzaine de pieds du sol.

On donna aussitôt l'alarme, mais déjà l'élément destructeur avait fait de grands ravages, et trouvant sur son passage de nombreux aliments à son activité; il était devenu très-difficile à maîtriser. Les flammes sautèrent du premier étage au second, puis au 3^{me}, et aux inausardes avec une telle rapidité qu'elle faillit y surprendre dans le sommeil tous ceux qui y reposaient. Prêtres, ecclésiastiques, écoliers, tous ouvraient les yeux en présence de cet ennemi terrible, qui ne leur permettait pas même d'enlever les objets auxquels ils tenaient le plus. Plusieurs même purent à peine se couvrir des habits de première nécessité.

Pendant que ces scènes jetaient la terreur partout, un acte de dévouement et d'une haute sagesse de la part de deux élèves, venait amoindrir considérablement le danger pour leurs confrères qui reposaient dans le même dortoir qu'eux. Ces jeunes messieurs, Décelles et Humphrey, se placèrent dans la seule issue demeurée libre, empêchèrent leurs camarades, hors d'eux mêmes de se trop presser et de fermer ainsi cet issue. Ils ne laissèrent cette place que lorsqu'ils furent certains que tous étaient hors de danger.

La perte du séminaire, dans cette pénible circonstance, est considérable, et l'assurance ne pourra en couvrir qu'une faible partie. A cette perte vient s'ajouter celle de tous les effets de quatre-vingt élèves, de ceux de plusieurs ecclésiastiques et de quelques prêtres. 3,000 volumes de la bibliothèque des ecclésiastiques ont été entièrement consumés.

Nous regrettons sérieusement que M. Cyrille Légaré n'ait pu arracher aux flammes des notes précieuses sur la vie des regrettés MM. Demers et Holmes.

Mgr. l'Administrateur est resté sur les lieux du désastre tant qu'a duré l'incendie, encourageant par sa présence et ses paroles tous ceux qui étaient à l'œuvre.

Si la sympathie peut consoler dans une circonstance si critique, que les Messieurs du Séminaire soient persuadés que leur douleur trouve de l'écho dans les cœurs de tous les bas-canadiens, que le triste accident qui vient de les frapper, a affecté, surtout, tous ceux qui ont reçu dans cet antique établissement les lumières et les enseignements qui les placent à la tête de la société, ainsi que ceux qui ont joui souvent de leur bienveillante hospitalité.

En retour des quelques lignes que nous adressions, dans notre dernière *Quinzaine*, à un journal, à cause de ses écrits séditieux, cette même feuille nous consacre une colonne et demie, dans un de ses derniers numéros. Nous savons gré, au rédacteur en chef, de la modération qui règne dans tout son écrit, et de l'assurance qu'il nous donne que ses dispositions sont tout-à-fait pacifiques; mais nous déplorons amère-

ment son étrange doctrine sur les révolutions.

Quant à nous, nous maintenons notre avancé: " Dans les circonstances où nous nous trouvons, rien ne justifie un appel aux armes, et si quelqu'un était assez aveugle pour pousser le peuple à la révolte, le Clergé ne pourrait que condamner hautement cette démarche."

Vous pourrez rencontrer des prêtres qui désapprouvent la confédération, mais ces prêtres vous abandonneront du moment que vous levez l'étendard de la révolte; car, voyez-vous, ils comprennent le sens de ces paroles: "*Omnis potestas a Deo*," même quand il s'agit de gouvernement constitutionnel.

Les limites restreintes de notre *Gazette* ne nous permettent pas de donner plus de développement à notre doctrine sur le droit de renverser l'autorité établie.

Les Chambres ont été prorogées le 18 mars, après deux mois de session.

Soixante et quatorze bills ont reçu la sanction de Son Excellence.

Le 14 précédent, l'honorable M. Galt soumit à la Législature le vote de crédit qu'il avait annoncé quelques jours auparavant. Ce crédit consiste en deux items importants: l'un de \$2,000,000 pour le service civil des années 1864-65; et l'autre de \$1,000,000 pour la défense permanente du pays. Toutes les sommes du service civil dont le paiement devra commencer à courir après le 30 juin prochain, sont comprises dans le premier item. Ainsi la colonisation et l'agriculture ne souffriront point de retard.

Comme il a été convenu, dans l'avant dernière session, qu'aucun vote en faveur des institutions de charité ne serait demandé, avant que toutes les informations s'y rattachant eussent été soumises à la Chambre, le Gouvernement a différé la demande de ces sommes jusqu'à la prochaine réunion des Chambres, en juillet prochain.

Il en sera ainsi des sommes votées annuellement pour le soutien de l'éducation supérieure, dans le Haut et le Bas-Canada.

Quant au second item, c'est-à-dire le million demandé pour la défense permanente du pays, cette somme ne sera employée qu'autant que le Gouvernement obtiendra, dans ses négociations avec l'Angleterre, ce qu'il va réclamer. Mais si la mère-patrie exige que le Canada fasse des dépenses au-dessus de ses forces, pas un sou de cet item ne sera dépensé.

Ces estimés ont été adoptés sans division.

Voici les noms des délégués nommés par le Gouvernement pour aller porter en Angleterre le projet de Confédération: les Honorables J. A. Macdonald, Cartier, Galt et Brown. Ils devront partir le 12 de ce mois.

Les inondations sont à l'ordre du jour et menacent de causer, dans certaines localités, de grands désastres. Dans les Etats-Unis, à Utica, Franklin, Rochester, etc., des ponts, plusieurs milles de chemin de fer ont été emportés, des poteaux du télégraphe, des maisons ont été renversés et plusieurs personnes noyées.

Les nouvelles qui nous arrivent tous les jours du théâtre de la guerre sont si contradictoires que nous n'osons les faire connaître. Nous préférons attendre un engagement décisif, ou, au moins, ayant un caractère plus sérieux que ceux que l'on signale. En attendant, nous allons faire connaître à nos lecteurs les traitements que subissent les prisonniers de guerre du Sud, dans les prisons du Nord. Ils sont au-delà de 50,000. Ils reçoivent des *rations de famine*, c'est-à-dire, qu'ils sont souvent réduits à manger des rats, des chiens, de la viande pourrie, et autres détritiques ramassés dans les ordures. C'est bien pénible ! cependant c'est un fait bien constaté que les prisons regorgent d'hommes soumis aux tortures d'une faim continuelle ; à qui on refuse tout secours du dehors, et qui ne peuvent même pas acheter avec leur argent, la nourriture nécessaire pour ne pas mourir d'inanition. Ils ne sont pas dans un meilleur état sous le rapport du chauffage et du vêtement. Pendant l'hiver un grand nombre est mort de froid, dans les cellules, et autres lieux de détention.

A Rome, après l'encyclique et la brochure de Mgr. Dupanloup, la grosse question du moment est le conflit entre l'Empereur Maximilien et Mgr. Meglia.

Sans que les habitants du Mexique le demandent, on veut introduire chez eux les lois, les principes et l'esprit français. Pourtant, la meilleure politique serait, ce semble, de ne pas les leur imposer.

On s'en souvient, lors de son passage à Rome, le nouvel Empereur présenta au Pape, qui les agréa en principes, les bases d'un concordat, et Mgr. Meglia partit pour la capitale du nouvel empire, avec pouvoir de les prendre pour point de départ des négociations. Mais lorsqu'il s'est agit de régler, on lui a présenté un projet tout différent du premier ; ou si vous l'aimez mieux, une seconde édition du premier, revue, corrigée à Paris.

La base des négociations étant déplacée, et les conditions nouvelles étant tout-à-fait inacceptables, le prélat a répondu que ses instructions n'allaient pas jusque là.

Le Souverain Pontife, instruit de cet artifice, a depuis écrit une lettre au nouvel Empereur du Mexique pour l'adjurer de revenir sur ses pas.

Depuis, l'épiscopat mexicain a adressé à l'Empereur une protestation contre la solution donnée à la question des biens ecclésiastiques. Un prochain avenir nous dira si on doit compter sur la stabilité du nouvel état de choses, car si Maximilien établit son trône sur l'injustice et la spoliation des biens de l'Eglise, il le verra bientôt chancelant sur ses bases.

Nous lisons dans le *Bien Public* de Gand que le Dr. Cliflard, évêque catholique de Clifton, va être créé Cardinal, et que l'évêque Errington va succéder au Cardinal Wiseman, dont nous annonçons dernièrement la mort, sur le siège épiscopal de Westminster.

Le Souverain Pontife jouit toujours d'une excellente santé, malgré les obstacles que la révolution et l'enfer lui suscitent tous les jours.

P. S.—D'après une dépêche de Montréal, le Juge Smith a déchargé les *raiders* de St. Alban, considérant leurs actes comme ceux de belligérants ; mais ils ont été arrêtés aussitôt pour violation des lois de neutralité.

La Colonisation.

Rapport de M. Boucher de La Bruyère, Inspecteur des Agences, à l'Hon. M. J. C. Chapais, C. T. P.

La colonisation du Bas-Canada se trouvant maintenant placée sous votre contrôle, j'ai l'honneur de vous faire rapport sur les travaux exécutés sous ma direction, dans les chemins de colonisation, pendant l'année 1864.

Je suis heureux de dire que la balance des sommes affectées pour cet objet par la législature, dans l'automne de 1863, et qui n'avait pu être employée à cause de l'époque très avancée de la saison à laquelle cet octroi avait eu lieu, et la somme de \$50,000 allouée le printemps dernier, m'ont permis d'ouvrir, durant cette année, 117½ milles de chemin. De cette étendue, 47 milles et 13 arpents, ainsi que 106 milles et 25½ arpents ouverts antérieurement, ont été parachevés, formant un total de 150 milles et 10½ arpents de chemin complété, en 1864.

Il a été construit des ponts dont le pavage réuni mesure 7721 pieds, et 5 milles et 18½ arpents de pontage ou facinage.

Outre ces travaux, 82 milles et 26 arpents d'anciens chemins ont été réparés ou améliorés.

La somme qui a été employée à ces divers travaux est de \$53,979.23.

Si l'on considère, néanmoins, les besoins nombreux qui se font impérieusement sentir d'une extrémité à l'autre du pays, les demandes sans cesse répétées des colons pour l'ouverture des nouveaux chemins ; et l'émigration de nos compatriotes qui, depuis le commencement de la guerre américaine, a pris des proportions alarmantes, l'octroi des dernières années a été insuffisant, quelque grand bien qu'il ait produit.

Il est inutile pour moi de remarquer que l'ouverture de chemins à travers la forêt peut seule engager le trop plein de la population des anciennes paroisses à se répandre sur les nouvelles terres, et à ouvrir un vaste champ à l'exploitation agricole. Lorsque l'on a vu et que l'on voit encore des Canadiens pénétrer hardiment dans le bois, à des distances considérables, pour commencer un défrichement, attirés qu'ils sont par la beauté du sol et par cet instinct particulier qui leur fait préférer les misères du défricheur aux promesses trompeuses de l'étranger, ça ne peut qu'induire le gouvernement à ouvrir des voies nouvelles de communication, afin de diminuer les misères inhérentes à la vie du pionnier, et lui aider à supporter le fardeau de son lourd travail, en facilitant le transport de ses denrées et lui donnant l'espérance d'acquiescer bientôt une honnête aisance.

On l'a dit bien souvent, l'agriculture est la base de notre prospérité. Puisqu'il en est ainsi et que la classe des cultivateurs est la plus nombreuse et la plus importante, il est donc urgent et juste qu'on la favorise par tous les moyens possibles et légitimes.

La classe commerçante, quoique bien moins nombreuse, a, dans plusieurs occasions, été favorisée au détriment même de la colonisation de nos terres incultes. Loin de moi la pensée de vouloir dire que ce favoritisme n'ait point produit de grands résultats pour le pays ; au contraire, tous ont profité largement des sommes destinées à améliorer nos voies de communication par eau et par chemin de fer ; mais le commerce ne peut que gagner à l'encouragement donné à l'agriculture, et tous deux, loin de se

contredire, se complètent ; voilà pourquoi il est important, afin d'augmenter les transactions commerciales, que l'agriculture reçoive sa large part des faveurs du gouvernement, que nos grands bois soient sillonnés de chemins, que notre population, au lieu de s'enfuir à l'étranger, se fixe dans le pays et redouble nos forces.

Quoique les sommes affectées à l'ouverture des chemins de colonisation n'aient pu répondre aux besoins des colons, elles ont, néanmoins, produit un bien immense, et tous les conducteurs de travaux, sans exception, ne peuvent se faire sur les avantages qui en ont résulté, et le livre si utile publié par M. S. Drapeau, sur les développements de la colonisation en Bas-Canada, depuis dix ans, est là pour corroborer ces faits, de même qu'un plaidoyer convainquant en faveur de cette grande œuvre.

Que l'on considère un seul instant le mouvement de la population en Canada, et l'on verra, dans des endroits où il y a huit ans, pas un seul arpent de terre n'était défriché, une population nombreuse vivre dans l'aisance, autour du clocher d'une nouvelle paroisse. Et qui a pu produire cette transformation subite, même imprévue, si ce n'est l'ouverture des chemins de colonisation ? Ces sommes ainsi allouées annuellement par la législature, en augmentant la population et donnant de nouveaux débouchés au commerce, produisent donc un intérêt considérable pour le trésor public, tout en favorisant les enfants du sol.

Cependant, ce serait une erreur de croire que le gouvernement, seul, peut activer l'œuvre colonisatrice d'une manière aussi désirable que possible. Dans ce but, il faut quelque chose de plus que l'ouverture de nouveaux chemins et la publication de renseignements sur les meilleures terres de nos cantons : il faut les efforts individuels. Je considère qu'il serait tout-à-fait désirable que chaque paroisse format une association de secours pour aider le colon pauvre à abattre le premier arbre et faire la première semence, et que chaque comité de paroisse relevât d'un comité général, situé au chef-lieu de comté, afin de donner plus d'unité et de force au mouvement.

On a vu les résultats magnifiques de ces associations de secours particulièrement à Québec et dans les comtés environnants. A Montréal, le clergé s'est mis aussi à la tête de ce mouvement, et il est permis d'espérer que ses efforts patriotiques trouveront de l'écho dans le cœur des Canadiens.

Les résultats de ces louables associations ne se font peut-être pas apercevoir de suite ; mais trois ou quatre ans après leur formation, on est étonné de voir qu'avec de si faibles moyens, en apparence, on ait pu être si utile à la classe malheureusement trop délaissée de nos hardis colons. Il faut persévérer dans les quelques sacrifices pécuniaires que l'on s'impose, et cette persévérance, unie au patriotisme, retiendra un grand nombre de jeunes gens dans le pays, et contribuera beaucoup à augmenter les forces vitales de la nation.

Afin d'activer le mouvement colonisateur, il serait désirable que chaque curé de paroisse prit lui-même l'initiative ; car son influence peut plus que les efforts combinés des personnes même influentes de chaque localité. L'on a vu des petites colonies progresser rapidement parce qu'un prêtre était à leur tête, comme au Saguenay, dans Témiscouata, à Herford et Auckland, et maintenant dans la vallée de la Mataouin.

Il est important aussi que l'on procède par groupes de familles et non isolément. Le travail de celui qui s'enfonce dans le bois est assez rude, sa misère assez grande, sans qu'il ait à supporter l'ennui du toit paternel ou du clocher du village. Que les sociétés de secours fassent le choix d'un bon sol, qu'elles dirigent quinze ou vingt familles d'une même paroisse, vers un point donné, et l'on verra ces familles s'entraider, se réunir entre elles, prendre goût au défrichement, des amis venir bientôt les rejoindre, et en peu d'années, une paroisse surgir du sein de la forêt. Les endroits propices à la colonisation sont partout, pour bien dire, et,

en faisant passer les nouveaux chemins à travers les lieux les plus favorables à la colonisation, on peut espérer de voir les terres se défricher rapidement.

Je prendrai la liberté, M. le Ministre, d'attirer particulièrement votre attention sur les avantages qu'offre à la colonisation l'ouverture du chemin Taché. Sur les différentes sections de ce chemin, les lots se prennent en grand nombre ; car vers ces endroits se porte naturellement le trop plein de la population des paroisses situées sur la rive sud du fleuve St. Laurent. Par exemple, sur la section de Rimouski, tous les lots situés sur la partie ouverte du chemin étaient retenus avant cette année, et en 1864, l'augmentation de l'étendue défrichée a été de 251 acres de plus qu'en 1863. Dans Bégou, la population a presque doublé depuis trois ans.

(A continuer.)

Soins à donner aux veaux.

Voici le temps où les cultivateurs ont à s'occuper des veaux et des petits moutons. Cette occupation n'est pas sans importance pour eux, car des premiers soins donnés à ces jeunes animaux dépend leur avenir.

Voulez-vous avoir un beau troupeau de bêtes à cornes, de bonnes et belles laitières, faites votre choix aussitôt après la naissance des veaux, choisissez des individus bien conformés, qui ont l'échousson bien prononcé.

Il n'est jamais avantageux de laisser un veau que l'on veut élever, après sa mère ; car la dépense qui s'en suit est très-considérable ; de plus, il est rare que ce jeune animal prenne tout le lait, et si on néglige de traire les mères, le surplus du lait obstrue les conduits lactés, et diminue la disposition à la sécrétion du lait, et cause souvent l'engorgement du pis. Puis, plus tard, quand vient le moment de la séparation, l'ennui qu'éprouve la mère diminue son lait, et l'expose à d'autres dangers. Et que sert à ces veaux d'avoir été traités en enfants gâtés, puisque quelques jours suffisent pour leur faire perdre leur embonpoint.

Quand un veau est né, il suffit de le laisser auprès de sa mère deux jours durant, si la vache est à son premier veau, pour qu'il puisse prendre sa nourriture lui-même, pendant ce temps. Et voici pourquoi : le petit, par la succion du lait, favorise l'extension des vaisseaux lactés, attire le lait et doit en augmenter la production. Si la vache en est à son second ou troisième veau, etc., il faut séparer ce dernier de sa mère après quelques heures, ayant soin toujours de lui faire prendre le premier lait au pis de la mère, ou aussitôt qu'il en est sorti, car ce lait est la nourriture la plus convenable au nouveau-né ; la nature l'ayant préparé pour lui, il a pour effet de faire évacuer les matières qui sont dans ses intestins, à sa naissance. Aussitôt après, on le met dans un appartement chaud, d'où il ne puisse ni voir ni entendre sa mère, et réciproquement. Quant à la mère, voici les soins qu'il ne faut jamais manquer de lui donner : on lui fait boire de l'eau tiède dans laquelle on met un peu de farine. Les deux premiers jours, on lui donne une nourriture peu substantielle, on évite les courants d'air, on ne la laisse jamais sur un terrain humide, si on lui permet de sortir.

Le veau, dans sa réclusion, doit boire le lait aussitôt sorti du pis de la mère, trois fois par jour. On met ce liquide dans un baquet, et pour l'engager à boire, on plonge le dessus de sa main dans ce lait, on lui présente le doigt du milieu. Le petit veau commencera à sucer votre doigt, et peu à peu il boira sans ce moyen. Au bout de huit à dix jours, on lui donne du lait écémé, mêlé d'un peu de lait caillé, mais toujours tiède. Plus

tard, on varie encore sa nourriture, ayant soin de lui en donner assez mais jamais trop, et à des heures réglées. On diminue graduellement la portion de lait ou la remplace par de l'eau mêlée de farine d'orge, d'avoine, de fève, de pois. On met d'abord une cuillerée de farine dans de l'eau, on fait une bouillie que l'on met chaude dans le lait. Chaque jour on augmente insensiblement cette quantité. En été, on place l'élève dans un enclos qui offre un bon passage, et on lui donne de l'herbe verte ainsi que de l'eau pure au besoin. Si le lait devient rare, vous pouvez le remplacer par le petit lait, ou le lait de beurre, ou vous servir d'eau de foin, pourvu que ce foin soit de bonne qualité. Pour se procurer cette eau, appelée par les Américains *thé de foin*, on infuse le foin comme le thé, et au bout de quelques heures, on en fait usage en y mêlant des carottes, des patates ou de la farine, mais jamais du son, parce qu'il est peu nutritif et rend les veaux pansus.

Si les veaux sont atteints du dérochement, on se sert de camomille infusée, de menthe poivrée ou d'une poignée de cendre. Au bout de trois à quatre mois votre veau ainsi soigné, fera l'admiration de vos voisins et vous pourrez le laisser à lui-même, si son passage est abondant.

Soins à donner aux petits moutons.

Comme on le sait, le mouton est un des animaux qui procure aux cultivateurs les plus grands avantages et donne les plus forts produits, pourvu qu'il soit de bonne race et bien entretenu. En effet, les brebis bien logées et bien nourries, paient largement leur propriétaire par leurs petits, leur riche toison, leur chair succulente, et leur fumier qui est, sans contredit, préférable à celui des bêtes à cornes, et même à celui des chevaux. De plus, elles trouvent à se nourrir abondamment dans des pâturages où le gros bétail ne vivrait qu'avec peine. Ainsi elles coûtent peu et donnent beaucoup; il est donc d'une grande importance de bien élever leurs petits.

Quand une brebis est sur le point d'agneler, si le temps est encore froid, comme dans cette saison, ayez la précaution de tenir la porte de la bergerie fermée, et entretenez une bonne litière. Quand le petit est apparu, si la mère refuse de le lécher, saupoudrez-le avec du sel, ou du son, ou de la farine. Si elle refuse encore, essuyez-le avec un linge ou une poignée de foin fin, et mettez-le dans un lieu bien chaud. Si le petit est trop faible pour s'approcher de sa mère, on l'aide et même on lui fait couler du lait dans la bouche. Si la mère refuse la nourriture à son petit, on la tient et on la force de remplir ce devoir.

Il arrive quelquefois que parmi les agneaux, il y a des veaux qui mettent en pratique cette fausse maxime: "Le droit du plus fort est toujours le meilleur." Alors il faut opérer une séparation entre les mères et les petits.

Si un petit perd sa mère ou qu'elle n'ait pas de lait, on lui donne en retour une brebis qui a perdu son petit; on peut encore lui faire boire du lait de vache, mais il faut que ce lait soit tiède.

Si une mère a deux petits faibles, on essaie de les élever tous deux, si elle a assez de lait pour les nourrir, ou si on peut y suppléer par le lait d'une autre ou d'une vache, dans le cas contraire il vaut mieux en sacrifier un.

Si les brebis ont le pis distendu, gonflé, douloureux, on doit les traire, laver la partie malade, et au besoin appliquer des cataplasmes.

Il faut donner peu de nourriture aux brebis nouvellement agnelées. Pendant vingt-quatre heures à deux jours, on ne leur donne que de l'eau blanche tiède, et on les laisse en repos.

Mais quelques jours après, lorsque les petits peuvent prendre tout le lait, il faut les nourrir abondamment. Si on néglige ce soin, la laine devient dure et sèche, ce qui est toujours le cas pour les brebis qui sont mal nourries pendant l'allaitement.

Il ne faut conduire la mère et le nourrisson au pâturage que lorsque le temps est beau et que le dernier peut suivre sa nourrice.

Sucre d'érable.

Si vous voulez faire de beau sucre, qui obtienne un prix élevé sur nos marchés, faites présider la propriété à toutes les opérations qu'exige cette industrie. Qu'elle se rencontre dans les vaisseaux qui reçoivent l'eau, au pied de l'arbre, dans les chaudières destinées à la faire évaporer, et dans les linges en usage. Ainsi coulez l'eau avant de la mettre dans les chaudières, faites reposer ces chaudières sur une muraille ou maçonnerie, si vous ne voulez pas que la cendre s'introduise en abondance dans le liquide et ne ternisse sa couleur et n'altère son goût.

Ce procédé, qui ménage le combustible au trois quarts, a encore pour effet d'empêcher que l'eau qui se trouve à la surface, et qui avoisine les parois de la chaudière ne brûle et ne donne une teinte rousse à toute la masse. Ces précautions coûtent peu et produisent beaucoup, comme on peut s'en convaincre tous les jours, sur nos marchés.

Grande Exposition Provinciale à Montréal.

La prochaine exposition provinciale, pour le Bas-Canada, aura lieu, à Montréal, le 19, 20, 21 et 22 de septembre prochain.

Nous donnons cet avis de bonne heure, afin que les cultivateurs, qui veulent y prendre part puissent se préparer d'avance à concourir avantageusement.

RECETTES.

Quatorze moyens de devenir malade.

1. Manger trop vite et avaler sans une mastication parfaite.
2. Boire trop de liquide durant le repas.
3. Boire du whiskey falsifié ou autres liqueurs spiritueuses.
4. Se coucher tard la nuit et dormir tard le matin.
5. Porter des habits si petits qu'ils gênent la circulation.
6. Porter des chaussures étroites.
7. Négliger de prendre de l'exercice suffisamment, et de se tenir les mains et les pieds chauds.
8. Négliger de se laver le corps suffisamment pour tenir les pores de la peau ouverts.
9. Laisser des vêtements chauds portés durant le jour, pour se vêtir d'habillements légers le soir.
10. Affaiblir l'estomac pour conserver une taille svelte élégante.
11. Se tenir l'esprit dans un état d'excitation continuelle, par des troubles imaginaires.
12. L'usage des remèdes d'empiriques pour se guérir de maux imaginaires.
13. Prendre ses repas à des intervalles irréguliers.
14. Lire de la littérature émouvante et vieillir dans la politique.

Moyen de reconnaître l'âge d'un cheval passé huit ans.

Le *Cosmos* allemand indique un moyen certain de reconnaître l'âge d'un cheval passé huit ans. Il consiste dans une ride qui se forme à la partie supérieure de la paupière du cheval; avec chaque année, il se produit une ride nouvelle. Cette découverte, si elle se confirme, est d'autant plus importante qu'elle permettrait de reconnaître l'âge exact d'un cheval à un moment où jusqu'à ce jour la supposition avait beau jeu.—*Le Canadien*.

PETIT-PIERRE OU LE BON CULTIVATEUR. ENFANCE DE PETIT-PIERRE.

XXI. COMMENT LA LAINE DES BREBIS DE PETIT-PIERRE
FOURNIT À BIEN DU MONDE

(Suite.)

Martin arrivant tout à coup dans le champ, et trouvant le travail par trop négligé, il s'en plaignait assez vertement. Etienne était très-paresseux, mais il n'avait pas pour cela bon caractère. Il répondait assez mal à son maître, quoiqu'en ce temps-là, c'est-à-dire aux approches de la Noël, époque où se renouvellent les engagements des domestiques (en d'autres pays c'est à la Saint-Jean), quoiqu'en ce temps-là, d'ordinaire, les plus mutins, ceux même dont on ne peut jouir au mois d'août, soient les plus gentils du monde, dociles et soumis comme de petits agneaux.

Mais Etienne était pire que les autres : il ne fit point de soumission ; le père Martin s'échauffa la bile et finit par lui donner sans façon, son congé pour l'heure même.

Etienne détela ses bœufs et s'éloigna en faisant la mauvaise tête et mettant son chapeau sur le coin de l'oreille, d'un air on ne saurait plus crâne.

Nous sommes forcé de dire que Petit-Pierre, qui voyait tout cela ne pouvait en être très-profondément affligé. Etienne n'avait pas bon cœur, et lui avait joué plus d'un méchant tour.

Il avait surtout cherché à exciter constamment contre le petit porcher la jalousie des autres valets, toutes les fois que Petit-Pierre avait eu le talent de se faire écouter des maîtres. Petit-Pierre était donc tout consolé.

XXV. PETIT-PIERRE VOUDRAIT MONTER EN GRADE.

Le soir, Etienne voulut bien après souper demander indirectement son pardon, mais il y mit encore mauvaise grâce, et le père Martin tint à ne pas céder, pour l'exemple. Etienne dut partir le lendemain.

Cependant le père Martin n'en était pas moins très-contrarié. En ce moment-là, les bras manquent et la semaille presse. "Tout ça ne fait pas mes affaires ; s'il me faut aujourd'hui laisser une paire de bœufs à l'étable, me voilà bien avancé. Il faudra encore ensemer en décembre ; vilain moment pour bien semer."

Petit-Pierre, qui par hasard entendait ce discours au passage en sortant de la cuisine, tira Jeannette par la manche et lui dit : "Demoiselle, dites donc au père qu'il me fasse labourer ; je ne ferai toujours pas plus mal qu'Etienne."

Jeannette rattrappa son père pour lui faire la proposition.

"Tu crois donc qu'il sait tout, dit le père Martin à sa fille, ton porcher, ton bêcheur, ton marchand de lentilles et ton acheteur de moutons ? Si petit homme savoir bien labourer, ça se voit peu, Jeannette ! Enfin nous pouvons essayer."

Le lendemain on appela Petit-Pierre dès le matin ; et on lui dit d'atteler les petits bœufs, s'il pouvait y atteindre, s'entend.

Petit-Pierre la veille au soir n'avait pu s'endormir, tant il avait eu de joie et d'émotion en entendant la réponse du père Martin à Jeannette ; Petit-Pierre avait passé la moitié de sa nuit à se remettre en mémoire tout ce qu'il avait remarqué dans le travail des meilleurs laboureurs ; Petit-Pierre avait passé l'autre moitié de cette même nuit à rêver qu'il conduisait, à quatre bœufs, la plus grande charrue du pays. Petit-Pierre était ainsi tout plein

de son sujet. S'étant donc mis à l'œuvre, il se tira parfaitement à son honneur de ce premier pas difficile : il lia ses bœufs avec un art irréprochable ; et le premier laboureur, après avoir inspecté son joug et ses courroies, déclara sentencieusement qu'il n'y avait rien à dire.

Il s'agissait maintenant d'exécuter avec le même succès la besogne importante entre toutes, le labour. Jeannette et le père Martin suivirent les attelages au champ pour voir continuer l'expérience. Le cœur de Jeannette battait d'anxiété pour son protégé ; et elle faisait pour lui des vœux d'autant plus sincères, qu'elle avait, pour ainsi dire, garanti la réussite de cette épreuve. Mais de son côté, Etienne partit, son paquet au bout d'un bâton, précieusement au moment où Petit-Pierre achevait de lier ses bœufs. Il n'était pas content de se voir sitôt et si facilement remplacé, et il se promit de se venger du porcher de plus d'une manière.

XXVI. PETIT-PIERRE AU LABOUR.—SA MÉSAVENTURE.

Etienne, prenant les devants, courut en toute hâte vers le champ qu'on labourait la veille. Là, après s'être assuré qu'il n'était vu de personne, il força violemment le manche de son araire, de manière à ce que l'instrument ne pût plus marcher droit ; puis, s'armant d'une pierre, il lâcha et faussa complètement les régulateurs qui servent à régler l'entrure. Enfin, arrachant du bout de la longue *aiguillade* (longue gaule qui sert au laboureur à toucher les bœufs) l'innocent aiguillon qui s'y trouvait, il le remplaça par une grosse aiguille longue de deux centimètres. Cela fait, il plongea perfidement l'araire en terre et planta tout à côté l'aiguillade, comme si toute chose eût été laissée à sa place. Sa malicieuse besogne de la sorte achevée, il se sauva d'un pas rapide et ne s'arrêta qu'après avoir atteint un fourré de quelques arbres, d'où il pouvait tout observer sans être aperçu.

Les bœufs et les laboureurs arrivés au champ, Petit-Pierre, qu'accompagnaient, comme nous l'avons dit, Jeannette et le père Martin, Petit-Pierre s'en fut tout droit à l'araire abandonné. Après avoir lestement attelé ses bœufs, il empoigna crânement et d'une main vigoureuse le manche de l'araire ; et, tout en trouvant l'instrument un peu lourd, notre petit homme le releva devant lui ; puis s'adressant aux bœufs, il voulut les mettre en marche au seul commandement de la parole. Les bœufs firent un demi-pas ; mais l'entrure n'était plus convenablement réglée, et le soc s'engageant à une profondeur double de celle des labours ordinaires, l'attelage s'arrêta tout aussitôt.

Petit-Pierre, qui se sentait regardé par le père Martin, par Jeannette surtout, et encore par les autres bouviers qui commençaient à sourire, Petit-Pierre voulut alors chatouiller timidement la croupe de ses bœufs avec l'aiguillade. Le premier bœuf, à peine effleuré, resta à peu près tranquille ; mais le second, touché d'un coup moins mesuré, et sentant l'aiguille qui lui pénétrait au moins d'un centimètre dans les chairs, partit avec un si violent effort, que le manche de l'araire échappa aux mains de notre petit homme et le renversa rudement. Les bouviers éclatèrent alors de leur plus gros rire, en demandant à Petit-Pierre s'il faudrait l'aider à se relever.

Le père Martin se tourna vers Jeannette et lui dit :

"Le petit a peut-être bonne volonté, mais il lui faut manger encore quelques soupes avant que j'en fasse mon premier labourer."

Jeannette, très-confuse, ne disait mot.

Quant à Petit-Pierre, il se ramassa piteusement et courba la tête pour cacher deux larmes qui roulaient dans ses yeux, deux larmes de douleur bien moins que d'humiliation et de colère.

XXVII. DE MAL EN PIRE.

Malgré les rires et malgré son désappointement, il ne se tint pourtant pas pour battu et voulut se remettre à la tâche. Il fit reculer ses bœufs, remit l'araire dans la raie, et eut bien soin de ne prendre d'abord qu'une faible épaisseur de labour. Mais au premier coup d'aiguillon, l'araire n'étant plus, cette fois, fixé profondément en terre, les bœufs partirent à grande allure, entraînant après eux l'instrument et le laboureur; et celui-ci, après avoir lâché le mancheron de la charrue, eut bien de la peine à arrêter ses bêtes en passant devant elles.

« Allons, allons, Petit-Pierre, dit le père Martin, il faudra songer à aller mettre aux champs ces pauvres cochons qui languissent certainement sans toi. D'ailleurs, de ce train-là, le temps de la moisson viendrait que nous n'aurions pas encore achevé la semaille. » Et il lui tourna le dos pour aller ensemen- cer le sillon des autres laboureurs.

Petit-Pierre ne répondit rien; c'est qu'il n'avait vraiment rien à répondre. Il se tut, baissa les yeux et pleura sans qu'on s'en aperçût. Quelques minutes se passèrent ainsi, pendant lesquelles, personne n'ayant plus l'air de prendre garde à lui, il n'en restait pas moins fort embarrassé de sa personne; d'autant plus qu'il était arrivé un accident que personne excepté lui, n'avait pu voir, mais qu'il avait parfaitement vu: grâce à ses essais, le soc de la charrue, en portant par bout contre une pierre, s'était brisé tout net. « En voilà pour trois francs, se disait-il tout bas; c'est bien pis que de m'être fait mal comme la première fois. »

Après s'être occupée pendant quelques instants de toute autre chose, du moins en apparence, Jeannette s'approcha de son protégé, toujours immobile et désespéré.

« Petit-Pierre, lui dit-elle, vous m'aviez dit que vous saviez bien labourer: il aurait fallu ne pas mentir!

— Ah! je veux bien ne plus manger de pain de ma vie, demoiselle, je veux bien mourir à la minute, dit Petit-Pierre avec des sanglots dans la voix, je veux mourir si j'ai menti, allez!

— Comment! vous savez labourer?

— Ah! certainement, tout aussi bien que je sais bêcher, vendre les lentilles et choisir les moutons, répondit-il en faisant allusion à ses triomphes passés.

— Franchement, mon pauvre Petit-Pierre, franchement, il y paraît, fit Jeannette d'un ton assez pincé: peut-être savez-vous bien labourer, mais il faudra tout de même l'apprendre encore un peu. »

Et elle s'éloigna, en se dirigeant du côté de son père, sans laisser savoir au pauvre garçon s'il y avait plus de pitié que de dédain dans l'accent de sa voix.

XXVIII. GRAND CHAGRIN DE PETIT-PIERRE.

Etienne, du fond de sa cachette, avait tout vu, et compris même ce qu'il ne pouvait entendre. Sa méchanceté triomphait autant qu'il avait pu l'espérer. Il s'éloigna content, tandis que Petit-Pierre, hors de la vue des gens, se prenait à pleurer tout de bon, en reconduisant à la maison ses bœufs effarouchés.

Il retourna donc à ses cochons; mais, tout désolé qu'il fût des caprices du sort, de la fatale impatience des bœufs, de l'échec enfin qu'il avait éprouvé devant tout le monde, il se disait à part lui: « C'est pourtant vrai, bien vrai, c'est ce qu'il y a de plus vrai que je sais labourer! »

Parlant ainsi, il fit sortir son petit troupeau de la loge à porcs, et le conduisit lentement, non loin du champ des semailles, dans un chemin couvert. Là le pauvre garçon, qui ne pouvait être aperçu, s'arrêta pour contempler douloureusement le théâtre de sa honteuse défaite.

Les grands laboureurs, le manche de l'araire à la main, semblaient manier un facile jouet, et chantaient leur chanson monotone.

Les grands bœufs marchaient d'un pas régulier, pleins de force massive et de docilité; les bons et robustes animaux paraissaient obéir sans contrainte et sans fatigue à la moindre parole.

Le père Martin, qui avait achevé de répandre la semence, regardait avec une véritable satisfaction le travail accompli. Jeannette enfin, assise sur un quartier du rocher tout au fond du labour, s'amusait à émettre quelques bribes de pain à de joyeuses bergeronnettes qui venaient becqueter leur pâture jusqu'au bout de son soulier rustique.

La terre, ameublie par les façons précédentes, noire et suffisamment humectée par les brouillards d'automne, se mélangeait complaisamment avec l'excellent fumier bien onctueux et bien gras qu'on ne lui avait pas épargné. Le soleil s'était levé, un beau soleil d'une belle journée d'automne. Les oiseaux jetaient leur plus beau cri de fête; les vaches des pâturages environnants s'appelaient de temps en temps entre elles; et quelque poulain attardé, rejoignant au galop sa paisible mère, poussait par intervalle son hennissement juvénile et rempli de gaieté.

Tout cela était charmant et doux; Petit-Pierre seul, dans cette joyeuse matinée, Petit-Pierre seul était triste, plus triste toujours à mesure que le temps marchait. Il prévoyait et redoutait les moqueries dont on ne manquerait pas de l'accabler au prochain repas; ce fut donc avec un découragement profond qu'il revint vers midi à la ferme.

XXXIX. PETIT-PIERRE VOUDRAIT BIEN COMPRENDRE ET NE COMPREND PAS.

Heureusement pour lui, la servante lui dit qu'il fallait aller au moulin prévenir le meunier qu'il eût à venir chercher du grain pour la mouture; elle ajouta qu'il fallait y aller tout de suite, et que lui Petit-Pierre dînerait au retour.

Petit-Pierre répondit qu'il n'avait pas faim, qu'un morceau de pain lui suffirait de reste; et, pour n'avoir pas à rentrer de sitôt à la maison, il prit le morceau de pain, auquel la servante voulut bien ajouter un bon morceau de lard.

Notre petit homme put éviter ainsi le plus cuisant ennui qu'il s'attendait à subir après sa déconvenue. Au retour, il se hâta encore de faire sortir ses cochons, il regagna le chemin où il les faisait paître un instant, avant de les conduire à leur trelle.

Il se donna d'abord la petite consolation d'admirer l'un après l'autre tous ces superbes porcelets.

« Je n'ai pas pourtant en tout le même malheur, pensait-il; si je n'ai pas réussi comme porcher personne n'eût beaucoup mieux fait, et dans tout le village, personne, certainement, n'a fait aussi bien. Où voit-on des cochons comme ça? pour le labour malheureusement, c'est une autre affaire. Comment, comment ça s'est-il fait? »

Et, comme en toute chose, il aimait à trouver le pourquoi, il s'épuisait à chercher dans sa petite cervelle l'explication de sa mésaventure. C'était en vain; ça ne s'expliquait pas, ça ne se comprenait pas, ça ne pouvait véritablement pas se comprendre.

(A continuer.)

Ch. Calemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

(Extrait du vieux livre de mon oncle)

Connaissances utiles

Les travaux de la campagne dédaignés par les hommes à vues étroites s'ennoblissent par les soins qu'y consacrent des hommes instruits et par l'habileté des hommes probes qui s'y appliquent. Partout dans notre pays des esprits pleins de zèle et désireux du bien de la généralité, encouragent les paisibles et productifs travaux de la campagne. C'est un bon pronostique.

Les enfants qui savent mieux leur catéchisme sont ordinairement ceux qui savent lire et qui fréquentent de bonnes écoles; dans un âge plus avancé ils pourront lire d'autres ouvrages religieux; on sait que ces lectures influeront sur leurs mœurs. Ils seront portés à faire connaître aux autres ce qu'ils ont lu, et les principes qui les guident. Ils seront bons, et rendront les autres bons.

Bien souvent et partout on préfère l'étable à tout autre bois pour chauffage. Pourquoi donc le cultivateur est-il si empressé à détruire un bois qui chaque année peut lui être profitable? Il n'est pas éloigné le temps où il faudra planter des érables pour remplacer celles qu'on abat aujourd'hui impitoyablement.

Le sel donné aux vaches ôte au lait le mauvais goût qu'il contracte lorsqu'elles se nourrissent de mauvaises herbes.

Dans plusieurs maisons, à la campagne, on conserve la viande fraîche en la laissant tremper dans un vase rempli de lait caillé. Il suffit que le lait dépasse la hauteur de la viande. Quand on l'en retire on la lave dans l'eau fraîche.

Le sang des animaux qu'on tue, bœufs, moutons, etc., est ordinairement perdu. Et cependant, si on le délayait dans une certaine portion d'eau froide et si on le versait ensuite sur les racines de nos arbres fruitiers, on leur donnerait là un excellent engrais.

Celui qui travaille sur un pavé froid et qui veut préserver ses pieds du froid et de l'humidité, ferait bien d'introduire une semelle de liège dans ses bottes, par ce moyen il se garantira de coliques, mal de dents, etc.

UN NEVEU.

Les abeilles.

Les personnes qui élèvent des abeilles ne liront pas sans attention l'article suivant que nous empruntons à l'un de nos confrères des townships de l'Est :

Les abeilles sont dignes d'attirer l'attention des habitants des campagnes. Il y a peu d'industrie qui soit aussi facile d'exploiter que celle des abeilles et qui soit en même temps aussi profitable. Il est étonnant de voir que l'on ait tant négligé les abeilles dans ce pays où les moindres industries, ajoutées à l'exploitation d'une ferme sont si nécessaires pour contribuer à son revenu général.

L'apathie générale ou l'aversion que l'on entretient contre toute innovation dans le domaine de l'agriculture peuvent seules en expliquer la cause. Il y a des exceptions et nous aimons à les constater. Des personnes intelligentes ont dévoué une partie de leur attention à ce sujet important, particulièrement dans le district de Montréal, et elles en ont été amplement récompensées.

L'exemple donné par T. Valiquet, écrivain de St.-Hilaire, mérite de trouver des imitateurs. Nous ne connaissons pas de meilleur modèle à offrir à nos lecteurs. Ce monsieur s'est occupé des abeilles et de leurs produits avec une rare intelligence et avec un succès admirable. Les amis du progrès lui sont redevables de plusieurs écrits importants sur cette matière.

Nous sommes heureux de pouvoir faire part à nos lecteurs des résultats obtenus par M. Valiquet en 1864. Au premier janvier de cette année, M. Valiquet possédait 39 ruches qui lui ont donné 18 essaims formant conséquemment 18 nouvelles ruches. Il a vendu 1,000 livres de miel à 16 centins la livre. En outre de la réserve nécessaire pour l'hivernement des abeilles, il reste encore 60 boîtes de 4 livres, formant 240 livres de miel.

Quelqu'un peut-il indiquer un produit quelconque de la campagne qui aura ainsi doublé la valeur du capital dans une seule année? Quelqu'un peut-il indiquer un emploi aussi profitable de son temps, nous serions tenté de dire de son oisiveté, car les abeilles se chargent de travailler pour leurs propriétaires auxquels elles ne demandent que peu de soins.

Un revenu net de \$224, cela équivaut au revenu net d'une jolie terre. Cependant, il n'est pas besoin d'une terre pour avoir des abeilles. Un tout petit terrain, quelques arbres fruitiers, des fleurs dans un jardin, voilà tout ce qu'elles exigent pour donner un revenu assuré.

Ajoutons que partout où l'on a des arbres fruitiers les abeilles sont d'une utilité, en ce qu'en cherchant la matière nécessaire au miel, elles fécondent les fleurs en y transportant le pollen des autres fleurs. Ceci est bien connu de tous les botanistes.

Disons en terminant que M. Valiquet a commencé avec une seule ruche il n'y a que quelques années—*Le Nord.*

Vol-au-vent.

On ne sait vraiment où s'arrêtera la fraude. Jusqu'à présent, le vent n'avait guère servi que comme force motrice: maintenant il sert à engraisser les volailles.

Ainsi vous allez au marché; vous voyez une belle poularde, grosse et dodue; vous l'achetez, vous la payez grassement, et vous êtes volés. Votre volaille est, en effet soufflée et devient semblable à une vessie qu'on a dégonflée. Ce système d'engraisement par le vent est certainement très-économique mais il constitue, ni plus ni moins une escroquerie flagrante qui se pratique sur une grande échelle. Nous avons déjà le vol à l'américaine le vol à la tire et nous aurons maintenant le vol-au-vent.—*Journal de St. Hyacinthe.*

ANNONCES.

MUNICIPALITÉ
DE LA PAROISSE DE
ST. JEAN PORT-JOLI,
COMTÉ DE L'ISLET.

UNE assemblée spéciale du Conseil Municipal de la paroisse de St. Jean Port Joli, tenue en la dite paroisse, lundi le treizième jour de Mars de l'année mil huit cent soixante et cinq, conformément aux dispositions de "l'Acte" Municipal du Bas-Canada de "1860," et des actes qui l'amendent; à laquelle assemblée sont présents :

C. F. Fournier, Ecuyer, Préfet du dit Comté et Maire de la Municipalité, et Messieurs Prospère Carrier, Louis Jean, Alexandre Bourgault et François Pelletier, tous membres du dit Conseil et formant le *quorum*, présidé par le dit C. François Fournier. Le dit Conseil par les présentes ordonne et fait le règlement suivant, savoir :

1o. Que le Conseil Municipal de la paroisse de St. Jean Port Joli, le ou après le premier de Mai prochain 1865, la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi des licences à cet effet, seront prohibés par le présent règlement dans les limites de la Municipalité de St. Jean Port Joli durant le cours de la présente année suivant l'Acte de Tempérance de 1864.

2o. Que le susdit règlement soit soumis à l'approbation des Electeurs Municipaux de la susdite Municipalité, suivant l'Acte susdit de Tempérance de 1864.

(Signé) C. F. FOURNIER,
Préfet.

P. HONORÉ FOURNIER,
Secrétaire-Trésorier du dit Conseil.
St. Jean Port Joli, le 14 mars 1865.

En conséquence du règlement ci-dessus une election pour l'adoption ou le rejet du règlement passé par le dit Conseil Municipal de la paroisse de St. Jean Port Joli, aura lieu le dix-septième jour du mois d'Avril prochain, à dix heures du matin, à la Salle de la Cour de Justice du Comté de l'Islet, conformément à l'Acte de Tempérance de 1864.

P. HONORÉ FOURNIER,
Secrétaire-Trésorier.
St. Jean Port Joli, le 14 mars 1865.

Département des terres de la Couronne.

Québec, 20 Février 1865.

AVIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de MARLOW, Comté de Beauce, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le PREMIER jour d'AVRIL prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité ANDREW ROSS, écrivain, à Frampton.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.
15 mars 1865.



DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 58,000 acres des Terres de la Couronne, dans les townships d'ESCOURT et BOTSFORD, Comté de Témiscouata, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité L. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle Verte.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er mars, 1865.

DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 34,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de WATFORD, Comté de Dorchester, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité ANDREW ROSS, écr., Frampton.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er mars 1865.

DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 26,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de BOURGET et l'ISLE D'ALMA, Comté de Chicoutimi, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité, VINCENT MARTIN, écr. à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er mars, 1865.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*

L E Calendrier pour l'année 1865
Publié par M. L. Brousseau
LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1865.



DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 17,000 acres des Terres de la Couronne dans les Townships de Chavigny et Montauban, Comté de Portneuf, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité AMABLE ROCHET, écr., à Ste. Anne de la Pérade.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 février 1865.



DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 30 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 58,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Parent & Labrosse, Comté de Chicoutimi, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité VINCENT MARTIN, écr., à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 février 1865.



Département des terres de la Couronne

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 12,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Albert, Comté de Saguenay, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité RIEULE BOULIANE, écr., à Bergeronnes.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 février 1865.



DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 9,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Cabot, Comté de Rimouski, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité J. BTE. LEPAGE, écr., à Rimouski.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 février 1865.



Département des terres de la Couronne

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 44,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Cabano et Hocquart, Comté de Témiscouata, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité L. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle Verte.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

15 février 1865.



Département des terres de la Couronne

Québec, 16 Janvier 1865.

A VIS est par le présent donné, qu'environ 52,000 arpents de terres, dans les Townships JERSEY et RIXBOROUGH, Comté de Beauce, B.-C., et WATFORD dans le Comté de Dorchester, B.-C., seront mises en vente le et après le QUINZIEME jour de FEVRIER prochain.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'agent local, ANDREW ROSS, Ecr., FRAMPTON, B.-C.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

er février 1865

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
 ET AMERICAINE,

**No. 15, Rue des Fossés, No. 15,
 ST. ROCH—QUÉBEC.**



F. A. St. L. a constamment en
 mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures
 de maisons — Outils pour les ouvriers —
 Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à
 l'huile — Vitres — Mastic — Huile pour peint-
 ure — Pinceaux — Brosses — Ferblanc — Tôle
 — Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb —
 Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce
 magasin un assortiment complet d'instru-
 ments pour l'agriculture.

➔ A vendre en gros et en détail. ➔

ENSEIGNE DU GRAND SAUVAGE

E. BAZARETTI,
MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

IMPORTATEUR de Cigares, Pipes en
 bois, Calumets, Tabatières, Pipes et
 imitation d'écume de mer, Sacs à tabac en
 loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac
 Allumettes, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Ta-
 bac de première qualité, en feuilles, en
 torquettes, et à priser. Pour argent compt-
 ant seulement. En gros et en détail.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à **QUEBEC**, No. 18
 rue **STE. FAMILLE** (Côte de Léry),
 Haute-Ville.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à **MONTMAGNY**,
 près de l'Eglise.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,
INFORME le public que les **MONTRES**
 et **BIJOUX** qui lui seront confiés pour
 être réparés seront mis dans un coffre en
 fer à l'épreuve du feu.

ED. GINGRAS & Cie.,
 (CI-DEVANT Ed. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL.

**No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
 Québec.**

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand as-
 sortiment de voitures d'été et d'hiver.

BONNE OCCASION !!!



A VENDRE à St. Antoine
 de Tilly, une Jument brune
 de deux ans et demi, pres-
 que pure canadienne, cinq
 pieds de hauteur, qui a obtenu le 1er prix
 à l'exhibition de Ste Croix en 1864. S'a-
 dresser, sur les lieux, à

JOS. METHOT.

Marchandises Nouvelles

A vendre par les Soussignés :

CHAPEAUX de Feutre pour messieurs,
 — Chapeaux de Drap — Gilets de laine
 au tricot — Souliers de Feutre — Gants
 d'automne et d'hiver — Mitaines — Tapis
 de Feutre, Tapis de Table.

Draps d'automne et d'hiver

DRAP DE **MOSCOU** — de Castor — de
 Pilote — de Molleton — Double foulé.

Casimirs, Tweeds, etc

CASIMIRS de Fantaisie — Tweeds d'E-
 cosse — Tweeds et Etoffes de manu-
 factures canadiennes, etc. — Nouvelles Cra-
 vattes et Echarpes pour messieurs, etc.

Nouvelles étoffes à Robes, etc

ETOFFES A ROBES — Nouveaux Plaids
 — Cobourgs Mérinos — Etoffes pour
 Mantilles — Echarpes de Laine, etc.

Couvertures de Laine, Flanelles, etc

COUVERTURES DE LAINE — Cou-
 vertures de Coton — Matelas — Fla-
 nelles — Carisets — Serges — Flanelles de
 Fantaisie.

HABITS d'automne et d'hiver — Pale-
 tots d'hiver — Pantalons — Vestes —
 Chemises de Laine de fantaisie.

A. HAMEL et FRÈRES,

15 Nov. 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}
MARCHANDS A COMMISSION

ET

AGENTS GÉNÉRAUX,

**17, Rue St. Jacques, Basse-Ville
 QUÉBEC,**

ONT constamment en mains et à vendre
 en gros :

**FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,
 BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,
 SAVON, THÉ, TABAC,
 VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE
 HYDROPULTE,**
 etc., etc., etc., etc.

AUSSI

HUILE DE CHARBON,

en Baril ou Canistres de cinq gallons.
 15 décembre 1864.



DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 16 Janvier 1865.

AVIS est par le présent donné qu'envi-
 ron 53.000 acres de terre, dans les
 Township **ASHBURTON** et **LEVERRIER**,
 Comté de **L'Islet, B.-C.**, seront offerts en
 vente le et après le **QUINZE FEVRIER**
 prochain.

Pour de plus amples informations, s'a-
 dresser à **STANISLAS DRAPEAU**, Ecr.,
 à **ST. JEAN PORT JOLI, B.-C.**

ANDREW RUSSELL,

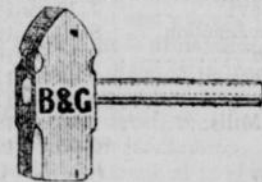
Assistant Commissaire.

1er février 1865.

A VENDRE

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me
 et 3me volumes — \$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des nu-
 méros étant épuisés, nous allons en faire
 un nouveau tirage. Ainsi nous invitons
 ceux qui désirent avoir ce volume, d'envo-
 yer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache
 à quoi s'en tenir quant au nombre d'exem-
 plaires à tirer — \$1.00 le volume



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et
 aux membres du Clergé en particulier,
 qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établis-
 sement, ils ont en même temps importé, et
 reçoivent chaque jour d'Europe quantité
 d'objets nouveaux dans leur branche de
 commerce consistant en Services de table
 en argent — Coutellerie de Rodgers — Usten-
 sils de ménage — Quincaillerie de toute
 sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à
 l'huile de Charbon, particulièrement pour
 l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrange-
 ments exprès avec les principales maisons
 de commerce d'Angleterre, offrent d'impor-
 ter à commission toute commande qu'on
 voudra bien leur confier et cela sous un
 très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les
 ferrures dont ils ont besoin, et tous les ins-
 truments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne
 du Gros Marteau.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55 P M
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
St Hélène	4-23	9-02
St Alexandre	4-43	8-39
RIVIERE-DU-LOUP	5-23 P M	8-00 AM

De la Pointe-Lévi à Richmond.

STATIONS.	Malle	Mixte
Pointe Lévi	7-30 PM	10-00 AM
Chaudière Junction	8-10	10-30
Chaudière	8-15	10-35
Craig's Road	8-40	11-05
Black-River	9-00	11-30
Methot's Mills	9-35	12-15 P M
Lyster	10-05	12-50
Bécancour	10-20	1-10
Somerset		1-25
Stanford	10-50	2-00
Arthabaska	11-15	2-30
Warwick	11-50	3-15
Danville	12-20 AM	3-55
Richmond	1-00	4-45
	1-40	5-45
Richmond	2-15 AM	10-00 AM
Danville	2-55	11-00
Warwick	3-30	11-55
Arthabaska	4-00	12-35 P M
Stanford	4-35	1-20
Somerset	5-00	2-00
Bécancour	5-30	2-40
Lyster		2-55
Méthot's Mills	5-45	3-15
Black River	6-15	3-55
Craig's Road	6-50	4-35
Chaudière	7-10	4-55
Chaudière Junction	7-30	5-20
Pointe Lévi	7-35	5-25
	8-05	6-00

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

AGENCE A STE. ANNE
DE
LA REVUE CANADIENNE
ET
L'ECHO
DU
CABINET DE LECTURE PAROISSIALE.

LES personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est d'une piastre par année. On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.

PRIME.

Tout abonné à *L'Echo* du Cabinet de Lecture paroissial de Montréal, qui d'ici au 1er AVRIL 1865, aura payé son abonnement pour 1865 et les arrérages, recevra avec le 3ème numéro de *L'Echo*, 1865, un MAGNIFIQUE PORTRAIT en taille douce d'un personnage historique du Canada.

Il en recevra un SECOND avec le numéro 15 avril, et un TROISIEME avec le numéro du 15 août.

Tout nouvel abonné qui aura payé son abonnement au premier avril, recevra les mêmes portraits aux mêmes époques ci-dessus.

Enfin, si le chiffre des abonnements payés s'élève, au 1er novembre 1865 au-dessus de 1500, tous nos abonnés qui, à cette époque auront remplie la condition ci-dessus, recevront un quatrième portrait avec le dernier numéro de l'année, c'est-à-dire le 15 décembre 1865.

LE FOYER CANADIEN

Recueil littéraire et historique, publié par une association de littérateurs canadiens.

La prime et les livraisons du *Foyer Canadien* forment ensemble, au bout de l'année, deux volumes de 384 pages chacun.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance.

Prime de l'année 1865.

La première livraison des *Chansons populaires du Canada*, PAROLES ET MUSIQUE, sera envoyée en même temps que le *Foyer*, à tous ceux qui paieront la somme d'une piastre.

On peut s'abonner au *Foyer Canadien* en s'adressant à Québec, chez l'éditeur M. Desbarats et chez MM. Matté et Hardy, libraires, Haute-Ville; à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel; à Ste. Anne de la Pocatière, chez Firmin H. Proulx.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent
1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun: le premier finissant au 1er janvier; le second au 1er mai; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le blanchissage et le raccomodage sont à la charge des parents. Prix, environ un écu par mois.

Le pensionnat est tenu par Madame Vve. Ed. Onellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'Ecole. Prix, six piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que \$2 à chacun des trimestres pour leur instruction et \$3 par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

15 février 1865. Directeur.

LIBRAIRIE A STE. ANNE

A VENDRE à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière:

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE

M. MICH. F. H. PRÉVOST,
PRETRE DU SEMINAIRE DE ST SULPICE,

Ornée d'un portrait du vénérable défunt—30 sous

HISTOIRE
DE LA MERE

MARIE DE L'INCARNATION,

Par l'Abbé H. R. Casgrain, 1 Vol. in 8vo. 467 pages, papier superfin, orné d'une photographie du portrait authentique de la Vénérable Mère, et de deux gravures en taille douce représentant, l'une l'incendie du monastère des Ursulines de Québec (1650), l'autre le monastère reconstruit en 1651 et incendié de nouveau en 1686—superbe demi reliure—Prix, \$1.75

COURS DE PÉDAGOGIE
OU

PRINCIPES D'EDUCATION,

Par Jean Langevin, Prêtre, Principal de l'Ecole Normale Laval—Prix, \$1